

# Défendons le droit à la retraite !

Durant 3 décennies, une alliance, allant du Conseil fédéral (toutes tendances politiques confondues) au patronat et même à de nombreux dirigeants syndicaux, nous l'a garanti: le système des 3 piliers pour les retraites – AVS, 2<sup>e</sup> pilier, et épargne individuelle du 3<sup>e</sup> pilier – est le meilleur et le plus sûr du monde. Ceux qui ont mis en garde contre les dangers de ce système et défendu la création d'une vraie sécurité sociale avec des pensions populaires (une sorte de super-AVS) ont été accusés de mettre en danger la sécurité des retraites sur le long terme.

## ON NOUS A TROMPÉS !

- L'insécurité à propos des retraites n'a jamais été aussi grande. On ne sait plus à quel âge on pourra prendre sa retraite et avec quelles rentes.
- Avec la complicité du Conseil fédéral, les compagnies d'assurance privées, comme la Winterthur, la Zurich ou la Rentenanstalt, traitent nos avoirs vieillesse du 2<sup>e</sup> pilier

comme si c'était leur argent: ils y puisent allégrement pour regonfler leurs bénéfices.

- Derrière Couchepin, le patronat s'avance pour affaiblir la seule vraie assurance sociale, l'AVS: élever encore l'âge de la retraite, abaisser les rentes, déjà très basses.
- Face à cette avalanche de sales coups, notre conviction est faite. L'heure n'est plus aux rafistolages. D'urgence, il faut mettre le gang des assurances privées hors d'état de nuire. En même temps, il faut initier une bataille pour une véritable sécurité sociale: c'est la seule institution qui peut assurer à toutes et à tous une retraite dont on puisse profiter, donc prise assez tôt et avec une rente décente. La richesse produite par notre travail permet sans difficulté de financer cette super-AVS (pensions populaires).
- Tout de suite, un référendum contre la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS doit être lancé. Elle élève l'âge de la retraite des femmes. Toute riposte doit commencer par bloquer cette 11<sup>e</sup> révision de Couchepin.

## Hold-up de la Winterthur & Co

La Winterthur, la Rentenanstalt, la Zurich & Co gèrent aujourd'hui le 2<sup>e</sup> pilier d'un-e assuré-e sur deux, soit de plus d'un million et demi de salarié-e-s. Elles facturent des frais administratifs scandaleusement élevés: en moyenne 500 fr. par assuré et par an. C'est 10 fois plus que ceux de l'AVS! Cela fait quelque **750 millions de francs de nos cotisations** qu'elles se mettent dans la poche chaque année.

Mais, depuis deux ans, cette mainmise des assurances privées a pris l'ampleur d'un véritable hold-up.

- Elles ont obtenu que le Conseil fédéral baisse à la fin 2002, pour l'ensemble du 2<sup>e</sup> pilier, le taux d'intérêt minimum garanti de **4 % à 3,25 %**. Le Conseil fédéral va confirmer une nouvelle baisse à **2 %** pour le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Sur la durée, cette baisse des taux fait **fondre les rentes** du 2<sup>e</sup> pilier. Pour un salarié d'une quarantaine d'années, une réduction permanente à 3,25% se traduit par une baisse de sa rente d'au moins 10%. On imagine l'effet si le taux chute à 2%.

Par contre, avec un taux minimum à 2%, la Rentenanstalt estime que son bénéfice augmentera de 249 millions de fr. en 2004, la Winterthur de même (*Finanz und Wirtschaft*, 31 mai 2003).

- Le « **modèle Winterthur** » – en fait celui du lobby des assurances – parachève ce hold-up. Le Conseil fédéral lui a docilement donné son feu vert. Il transfère tous les risques sur le dos des assuré-e-s, qui paieront 8% de plus pour des rentes réduites, en moyenne, de 7,6% pour les hommes et de 9,7% pour les femmes. Alors que les femmes ont déjà des rentes très inférieures à celles des hommes!

## Promesses non tenues

Le 2<sup>e</sup> pilier nous avait été présenté comme le complément idéal à l'AVS. C'est au nom de cette promesse que les rentes AVS ont été maintenues à un niveau scandaleusement bas. (La rente minimale pour une personne seule est de 1055 fr. par mois.)

Ces promesses n'ont pas été tenues.

- Avec ce qui se passe aujourd'hui, le 2<sup>e</sup> pilier est devenu pour un grand nombre de salarié-e-s une source **d'insécurité** et **d'inquiétude** pour leur retraite. Les pays comme la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis qui ont aussi choisi la capitalisation (2<sup>e</sup> pilier) pour financer les retraites connaissent la même crise, dont les salarié-e-s et les retraité-e-s font les frais.

- Près de **500 000 femmes et plus de 200 000 hommes** qui travaillent n'ont pas de 2<sup>e</sup> pilier: leur salaire annuel est trop bas (inférieur à

25 320 fr.). A leur retraite, ils et elles devront se débrouiller avec une rente AVS totalement insuffisante. Sans oublier qu'un grand nombre de rentes du 2<sup>e</sup> pilier sont très basses: en 2000, moins de 833 fr. par mois pour une femme sur deux et pour presque un homme sur cinq. La raison en est simple: le 2<sup>e</sup> pilier ne contient pas de mécanisme de solidarité, contrairement à l'AVS. Il amplifie les **inégalités** et multiplie les **injustices**.

- Le 2<sup>e</sup> pilier **échappe à tout contrôle démocratique**. Les citoyennes et citoyens peuvent se prononcer sur les changements dans l'AVS. Rien de tel pour le 2<sup>e</sup> pilier. Ceux qui décident des futures rentes, ce sont les autocrates des marchés financiers, ainsi qu'une poignée de compagnies d'assurances privées et le Conseil fédéral, à leurs bottes, qui décident dictatorialement – la loi le leur permet! Le 2<sup>e</sup> pilier, avec ses milliers de caisses, a multiplié les différences entre entreprises et entre salarié-e-s. C'est une machine à briser les solidarités et à entraver un combat commun pour des droits égaux.

## Pour une super-AVS

Comment répondre à cette trahison des promesses faites?

- **D'urgence, il faut empêcher les compagnies d'assurances de continuer à piller les rentes du 2<sup>e</sup> pilier.** ▶

**Une manif, c'est bien; une grève, c'est mieux !**

**Les retraites ne doivent plus être un terrain d'affaires pour des entreprises qui n'ont que le profit en tête.** Le Conseil fédéral ne doit pas baisser le taux d'intérêt minimum. Il doit retirer ses mesures « extraordinaires » qui prévoient même des baisses des rentes. Il doit annuler son feu vert au « modèle Winterthur ». Les entreprises qui ont confié leur 2<sup>e</sup> pilier aux assurances privées doivent pouvoir rompre leurs contrats. Pour cela, le Conseil fédéral doit obliger les assurances privées à verser à ces entreprises le 100% de leur capital couverture, sans quoi ces dernières resteront captives de ces escrocs. Il doit en même temps permettre à la caisse fédérale supplétive d'accueillir ces entreprises pour gérer leur 2<sup>e</sup> pilier, part subrogatoire comprise.

• **Il faut préparer le remplacement des trois piliers par une véritable sécurité sociale, une super-AVS.** Il y a au cœur de l'AVS une **double solidarité**, indispensable pour garantir à toutes et à tous une rente sûre et suffisante. La solidarité entre générations (le mécanisme de répartition). La solidarité entre hauts et bas revenus: la vendeuse de la Migros et le directeur de banque versent à l'AVS un pourcentage identique de leur salaire; mais la rente du banquier ne sera même pas le double de celle de la vendeuse. C'est cela la sécurité sociale.

Le Mouvement pour le socialisme (MPS) a calculé un **modèle de pensions populaires** – une super-AVS – basé sur ces principes. Il prévoit de garantir à un-e retraité-e ayant eu un salaire mensuel brut de **3000 fr.** une rente lui assurant le maintien à 100% de son revenu net (cotisations sociales déduites). La rente maximale individuelle est fixée à **6300 fr.** par mois pour un salaire mensuel brut de 9500 fr. Comme pour l'AVS, la rente d'un couple ne pourra pas dépasser 150% de la rente individuelle maximale.

Le financement de ces pensions populaires implique que toutes les ressources consacrées aujourd'hui aux retraites – en particulier les cotisations AVS et au 2<sup>e</sup> pilier – leur

soient entièrement affectées. Cela signifie que les caisses de pension ne seront plus alimentées. Par contre, les capitaux accumulés dans le cadre du 2<sup>e</sup> pilier garantiront les droits acquis des actuels retraités comme des salarié-e-s qui ont cotisé.

### Les mensonges de Couchepin

Pascal Couchepin et le patronat, de leur côté, proclament que le simple maintien de l'AVS à son niveau actuel – qui viole pourtant le mandat constitutionnel lui enjoignant de « couvrir les besoins vitaux de manière appropriée » (art. 112 Cst) – nous mène tout droit à la catastrophe. Selon eux, le financement de l'AVS est menacé par l'augmentation du nombre de retraité-e-s. Ils veulent donc repousser l'âge de la retraite à 67 ans et faire baisser les rentes actuelles – très basses – en supprimant l'indice mixte.

• Cette campagne, qui  **vise à semer le doute dans l'AVS**, est mensongère. Entre 1975 et 2002, le nombre de retraité-e-s a augmenté de 61%. Les rentes AVS ont plus que doublé. Pourtant le taux de cotisation AVS, inchangé, a été suffisant pour financer ce développement. Le secret de cette force financière de l'AVS: l'augmentation de la productivité, qui accroît la richesse produite par chaque salarié-e, et l'engagement croissant des femmes dans la vie professionnelle. Cette même recette assurera le financement des retraites à l'avenir, sans augmentation de l'âge de la retraite. Des études récentes commandées (mais pas citées) par le Conseil fédéral le prouvent.

• Le patronat et Couchepin visent en réalité **tous les revenus des salarié-e-s**. Tout d'abord, les salaires stagnent et ne suivent pas la croissance de la productivité. Ensuite, la loi sur le chômage réduit encore les allocations alors que les primes d'assurance maladie s'envolent. Enfin la part de la richesse qui revient aux salarié-e-s après la fin de leur vie active sera encore comprimée. Tout cela peut se résumer en une phrase. Le patronat – avec l'aide du Conseil fédéral – veut s'approprier une part toujours plus grande de la richesse que les salarié-e-s produi-

sent par leur travail. Voilà le B-A-BA d'une économie (le capitalisme) régie par l'impératif du profit et de son appropriation privée. Dans tous les pays européens, patronats et gouvernements défendent les mêmes plans.

• L'avenir des **retraites selon Couchepin** est donc simple à dessiner: a) l'AVS est réduite à une sorte d'aide sociale minimale; b) avec une retraite fixée à 67 ans, un grand nombre de salarié-e-s devront s'arrêter avant (chômage, travail trop pénible); ils toucheront donc des rentes encore plus faibles; c) celles et ceux qui ont de très bons revenus continueront à se constituer de solides bas de laine (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> piliers); d) à l'inverse, celles et ceux avec des bas salaires devront chercher des petits boulots pour compléter leurs misérables rentes, comme aux Etats-Unis. **Pour ces femmes et ces hommes, le droit à la retraite n'existera plus.**

### Une manif, c'est bien; une grève, c'est mieux!

Face à cette menace, nous avons besoin de construire une mobilisation sociale sur la durée. On ne peut plus, comme l'année passée, manifester sur la Place fédérale, puis rentrer gentiment chez soi.

• **Deux référendums** sont nécessaires: pour défendre l'indice mixte et contre la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS, qui élève l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. **Ces deux référendums sont inséparables.** Ils sont le moyen de donner un coup d'arrêt au projet combiné de Couchepin d'élever l'âge de la retraite et de baisser les rentes. Se résigner, au nom d'un faux réalisme, à accepter la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS ne ferait que préparer d'autres reculades et d'autres défaites.

• La protestation de ce **20 septembre** doit s'amplifier, y compris pour stopper le pillage des rentes du 2<sup>e</sup> pilier. Il y a une année, les ouvriers du bâtiment ont fait une grève nationale, le **4 novembre**, pour la retraite à 60 ans. Ils ont gagné. Faisons cette année de cette date une **journée nationale de mobilisation et de grève** pour les retraites! ■

## Mouvement pour le socialisme

Informez-moi des activités du MPS

Nom: .....

Prénom: .....

Rue: .....

NPA, localité: .....

Adresses: voir première page

09/2003

**À L'ENCONTRE**  
revue politique mensuelle

[www.alencontre.org](http://www.alencontre.org)

A lire sur notre site: **articles sur les retraites**

- AVS: fausses évidences et tromperies (J.-F. Marquis, à l'encontre n° 13)
- Contre le démantèlement du droit à la retraite, construire la mobilisation pour des pensions populaires (30.06.03)
- Face à Couchepin, cessons de battre en retraite, (J.-F. Marquis, 12.06.03)
- Mobilisons-nous pour défendre le droit à la retraite! (11.06.03)
- Pour des pensions populaires (Bernard Bovay, à l'encontre n° 9)
- Contre l'escroquerie du 2e pilier, pour des pensions populaires! (pdf)

redaction@alencontre.org • administration@alencontre.org • fax: 021 621 89 88 • c. p. 120, 1000 Lausanne 20 • **ABONNEZ-VOUS!**